

États financiers du

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Régime d'épargne-études offert par la Fondation Embark étudiant

États financiers semestriels non audités
Pour le semestre clos le 30 juin 2025

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

États de la situation financière

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	30 juin 2025	31 décembre 2024
	(non audité)	(audité)
Actif		
Trésorerie	7 206 795 \$	11 024 237 \$
Placements (note 5)	5 829 709 102	5 805 354 622
Distributions à recevoir	18 704 216	19 280 355
Somme à recevoir d'un membre du même groupe (note 8)	12 402 410	12 578 994
Somme à recevoir pour la vente de placements	6 964 796	6 829 000
Souscriptions à recevoir	5 040 096	6 240 302
Autres montants à recevoir	4 774 951	2 854 543
Total des actifs	5 884 802 366 \$	5 864 162 053 \$
Passif		
Dette bancaire	1 068 170	—
Somme à verser à un membre du même groupe (note 8)	9 412 140	9 750 944
Rachats à payer	7 446 509	8 831 423
Somme à payer pour l'achat de placements	4 332 970	1 628 169
Charges à payer	306 309	203 558
Total des passifs	22 566 098 \$	20 414 094 \$
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	5 862 236 268 \$	5 843 747 959 \$
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires par catégorie de parts		
Fin des études de l'étudiant Embark	1 323 389 348 \$	1 462 710 685 \$
Étudiant Embark 2026	1 916 476 973	1 973 102 803
Étudiant Embark 2029	1 629 642 509	1 572 963 637
Étudiant Embark 2032	496 771 905	424 260 567
Étudiant Embark 2035	300 350 132	255 276 328
Étudiant Embark 2038	150 794 321	123 576 052
Étudiant Embark 2041	42 577 320	31 084 936
Étudiant Embark 2044	2 233 760	772 951
	5 862 236 268 \$	5 843 747 959 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

États de la situation financière

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Parts en circulation par catégorie de parts (note 7)

Fin des études de l'étudiant Embark	124 512 958	138 068 610
Étudiant Embark 2026	176 857 240	182 278 086
Étudiant Embark 2029	142 873 402	139 204 467
Étudiant Embark 2032	41 700 267	36 454 092
Étudiant Embark 2035	24 170 110	21 257 998
Étudiant Embark 2038	11 708 395	9 992 204
Étudiant Embark 2041	3 240 651	2 474 545
Étudiant Embark 2044	179 312	65 066

Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires par part

Fin des études de l'étudiant Embark	10,63	10,59
Étudiant Embark 2026	10,84	10,82
Étudiant Embark 2029	11,41	11,30
Étudiant Embark 2032	11,91	11,64
Étudiant Embark 2035	12,43	12,01
Étudiant Embark 2038	12,88	12,37
Étudiant Embark 2041	13,14	12,56
Étudiant Embark 2044	12,46	11,88

Approuvé par le conseil d'administration de la Fondation Embark étudiant

"Alice Keung" (Signed)

Alice Keung, administratrice

"Andrea Bolger" (Signed)

Andrea Bolger, administratrice

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

États du résultat global

Semestres clos les 30 juin 2025 et 30 juin 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	30 juin 2025	30 juin 2024
	(non audité)	(non audité)
Revenus		
Revenus d'intérêts	74 187 677 \$	652 340 \$
Revenus de dividendes	12 608 732	248 677
Autre revenus	7 131 982	—
Gains nets réalisés sur les placements	49 166 708	70 665
Variation nette de la plus-value latente des placements	10 427 442	1 614 915
Total des revenus	153 522 541 \$	2 586 597 \$
Charges		
Frais de gestion (note 8)	53 603 896	527 230
Remise au titre des frais de gestion (note 8)	(22 794 598)	(133 140)
Coûts de transaction	1 032 657	11 546
Frais du comité d'examen indépendant	44 622	428
Autres charges	103 023	14 453
Total des charges	31 989 600 \$	420 517 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	121 532 941 \$	2 166 080 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires par catégorie de parts		
Fin des études de l'étudiant Embark	21 825 275 \$	119 987 \$
Étudiant Embark 2026	28 732 157	280 357
Étudiant Embark 2029	34 128 330	475 650
Étudiant Embark 2032	15 953 885	376 817
Étudiant Embark 2035	12 558 284	336 151
Étudiant Embark 2038	7 166 764	315 514
Étudiant Embark 2041	2 076 945	259 542
Étudiant Embark 2044	91 301	2 062
	121 532 941 \$	2 166 080 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation		
Fin des études de l'étudiant Embark	129 398 238	450 822
Étudiant Embark 2026	178 588 331	1 881 196
Étudiant Embark 2029	140 593 305	1 314 066
Étudiant Embark 2032	39 156 065	707 589
Étudiant Embark 2035	22 698 609	479 062
Étudiant Embark 2038	10 839 864	369 533
Étudiant Embark 2041	2 851 317	291 356
Étudiant Embark 2044	116 803	2 851
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires par part		
Fin des études de l'étudiant Embark	0,16	0,27
Étudiant Embark 2026	0,16	0,15
Étudiant Embark 2029	0,24	0,36
Étudiant Embark 2032	0,41	0,53
Étudiant Embark 2035	0,55	0,70
Étudiant Embark 2038	0,66	0,85
Étudiant Embark 2041	0,73	0,89
Étudiant Embark 2044	0,78	0,72

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Semestres clos les 30 juin 2025 et 30 juin 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	Total	Étudiant Embark 2026	Étudiant Embark 2029	Étudiant Embark 2032	Étudiant Embark 2035	Étudiant Embark 2038	Étudiant Embark 2041	Étudiant Embark 2044	Fin des études de l'étudiant Embark
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au 1^{er} janvier 2025	5 843 747 959 \$	1 973 102 803 \$	1 572 963 637 \$	424 260 567 \$	255 276 328 \$	123 576 052 \$	31 084 936 \$	772 951 \$	1 462 710 685 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires provenant des activités d'exploitation	121 532 941 \$	28 732 157 \$	34 128 330 \$	15 953 885 \$	12 558 284 \$	7 166 764 \$	2 076 945 \$	91 301 \$	20 825 275 \$
Opérations sur parts rachetables									
Émission de parts rachetables	360 856 444	53 528 034	47 904 982	120 235 451	68 581 918	39 287 257	13 740 832	1 388 236	16 189 734
Rachat de parts rachetables	(463 901 076)	(138 886 021)	(25 354 440)	(63 677 998)	(36 066 398)	(19 235 752)	(4 325 393)	(18 728)	(176 336 346)
Réinvestissements des distributions aux porteurs de parts rachetables	69 346 853	25 705 406	18 351 560	4 995 651	2 848 801	1 440 701	347 518	9 015	15 648 201
Augmentation nette attribuable aux opérations sur parts rachetables	(33 697 779) \$	(59 652 581) \$	40 902 102 \$	61 553 104 \$	35 364 321 \$	21 492 206 \$	9 762 957 \$	1 378 523 \$	(144 498 411) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables									
Provenant du revenu net de placement	(46 552 255)	(18 317 522)	(12 159 946)	(3 109 412)	(1 611 202)	(685 158)	(166 844)	(7 119)	(10 495 052)
Remise au titre des frais de gestion	(22 794 598) \$	(7 387 884) \$	(6 191 614) \$	(1 886 239) \$	(1 237 599) \$	(755 543) \$	(180 674) \$	(1 896) \$	(5 153 149) \$
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	(69 346 853) \$	(25 705 406) \$	(18 351 560) \$	(4 995 651) \$	(2 848 801) \$	(1 440 701) \$	(347 518) \$	(9 015) \$	(15 648 201) \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au cours de la période	18 488 309 \$	(56 625 830) \$	56 678 872 \$	72 511 338 \$	45 073 804 \$	27 218 269 \$	11 492 384 \$	1 460 809 \$	(139 321 337) \$
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au 30 juin 2025	5 862 236 268 \$	1 916 476 973 \$	1 629 642 509 \$	496 771 905 \$	300 350 132 \$	150 794 321 \$	42 577 320 \$	2 233 760 \$	1 323 389 348 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Semestres clos les 30 juin 2025 et 30 juin 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	Total	Étudiant Embark 2026	Étudiant Embark 2029	Étudiant Embark 2032	Étudiant Embark 2035	Étudiant Embark 2038	Étudiant Embark 2041	Étudiant Embark 2044	Fin des études de l'étudiant Embark
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au 1^{er} janvier 2024	45 128 089 \$	15 800 793 \$	10 748 709 \$	5 709 376 \$	3 822 303 \$	2 863 819 \$	1 997 816 \$	— \$	4 185 273 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires provenant des activités d'exploitation	2 166 080 \$	280 357 \$	475 650 \$	376 817 \$	336 151 \$	315 514 \$	259 542 \$	2 062 \$	119 987 \$
Opérations sur parts rachetables									
Émission de parts rachetables	19 039 357	5 050 052	4 181 416	2 519 367	1 920 748	1 822 077	2 407 442	94 372	1 043 883
Rachat de parts rachetables	(1 508 496)	(398 086)	(159 994)	(98 102)	(43 164)	(77 888)	(69 704)	(113)	(661 445)
Réinvestissements des distributions aux porteurs de parts rachetables	343 738	126 677	79 102	39 377	23 045	15 489	14 344	395	45 309
Augmentation nette attribuable aux opérations sur parts rachetables	17 874 599 \$	4 778 643 \$	4 100 524 \$	2 460 642 \$	1 900 629 \$	1 759 678 \$	2 352 082 \$	94 654 \$	427 747 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables									
Provenant du revenu net de placement	(343 738)	(126 677)	(79 102)	(39 377)	(23 045)	(15 489)	(14 344)	(395)	(45 309)
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	(343 738) \$	(126 677) \$	(79 102) \$	(39 377) \$	(23 045) \$	(15 489) \$	(14 344) \$	(395) \$	(45 309) \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au cours de la période	19 696 941 \$	4 932 323 \$	4 497 072 \$	2 798 082 \$	2 213 735 \$	2 059 703 \$	2 597 280 \$	96 321 \$	502 425 \$
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au 30 juin 2024	64 825 030 \$	20 733 116 \$	15 245 781 \$	8 507 458 \$	6 036 038 \$	4 923 522 \$	4 595 096 \$	96 321 \$	4 687 698 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Tableaux des flux de trésorerie

Semestres clos les 30 juin 2025 et 30 juin 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Flux de trésorerie	30 juin 2025	30 juin 2024
	(non audité)	(non audité)
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	121 532 941 \$	2 166 080 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain réalisé sur la vente de placements	(49 166 708)	(70 665)
Variation de la (plus-value) latente des placements	(10 427 442)	(1 614 915)
Achat de placements	(5 269 031 033)	(19 706 611)
Produit tiré de la vente de placements	5 304 270 703	1 577 164
Augmentation de la somme à recevoir pour la vente de placements	(135 796)	—
Augmentation de la somme à payer pour l'achat de placements	2 704 801	(2 237 281)
Diminution des distributions à recevoir	576 139	(88 217)
Diminution de la somme à recevoir d'un membre du même groupe	176 584	(8 500)
Augmentation des autres montants à recevoir	(1 920 408)	(16 460)
Diminution de la somme à verser à un membre du même groupe	(338 804)	(90 590)
Augmentation des charges à payer	102 751	(272)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	99 343 728 \$	(20 090 267) \$
Activités de financement		
Produit tiré de la vente de parts rachetables	362 056 650	20 345 350
Sommes versées pour le rachat de parts rachetables	(465 285 990)	(1 489 346)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(103 229 340) \$	18 856 004 \$
Diminution nette de la trésorerie	(4 885 612)	(1 234 263)
Trésorerie à l'ouverture de la période	11 024 237	2 160 360
Trésorerie à la clôture de la période*	6 138 625 \$	926 097 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes et intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts**	68 256 380	648 614
Intérêts payés**	140	187

* Le solde comprend la trésorerie et la dette bancaire.

**Compris dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

Semestre clos le 30 juin 2025

(tous les montants sont en dollars canadiens)

1 Renseignements généraux

Le Régime étudiant Embark (le « Régime ») a été établi par la Fondation Embark étudiant (la « Fondation ») comme instrument d'épargne pour les études postsecondaires d'une personne désignée (le « bénéficiaire »). Le Régime a été enregistré auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « CVMO ») le 6 février 2023. Le bureau principal du Régime est situé au 50 Burnhamthorpe Road West, Mississauga (Ontario) Canada.

Embark étudiant corp. (le « gestionnaire »), filiale en propriété exclusive de la Fondation, assure la distribution et l'administration générale du Régime au nom de la Fondation. Le gestionnaire s'occupe de l'administration générale du Régime au nom de celui-ci, notamment des services de traitement et de centres d'appels relativement aux nouveaux contrats, aux paiements, aux subventions gouvernementales, aux modifications aux régimes, aux résiliations, aux échéances et aux paiements d'aide aux études (« PAE ») et des fonctions administratives, comme la comptabilité, les rapports, la conformité, les affaires juridiques et les ressources humaines. Le Régime a commencé ses activités le 1^{er} mars 2023.

Le fiduciaire du Régime est La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse. Le dépositaire du Régime est Fiducie RBC Services aux Investisseurs.

Le Régime atteint ses objectifs de placement pour les souscripteurs en investissant les cotisations, les subventions gouvernementales et les bénéfices selon une approche d'investissement à long terme à profil évolutif qui cherche à faire correspondre l'âge des bénéficiaires et la date prévue du début de leurs études postsecondaires avec les catégories d'actifs et la composition des placements appropriées. Le gestionnaire des placements du Régime, BMO Gestion d'actifs inc. (« BMO »), investit principalement dans une gamme diversifiée de fonds négociés en bourse (« FNB ») qui offrent une exposition aux titres à revenu fixe, au marché monétaire et aux titres de capitaux propres. BMO cherchera à atteindre ses objectifs, le cas échéant, en investissant dans des fonds négociés en bourse (ou FNB) et dans de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Chaque catégorie de parts représente un groupe d'âge à profil évolutif (dit *glide path*). Lorsqu'un compte est ouvert, chaque bénéficiaire se voit émettre des parts d'une catégorie de parts en fonction de sa date de naissance. À mesure que le bénéficiaire vieillit, la répartition de l'actif cible pour chaque catégorie de parts sera modifiée au fil du temps, l'accent étant mis sur les investissements en actions au cours des premières années, puis sur une répartition plus prudente des placements au fil du temps axée sur les titres à revenu fixe. Lorsqu'une catégorie particulière de parts atteint la date d'échéance, elle est regroupée avec la catégorie Fin des études de l'étudiant Embark, dont la répartition de l'actif vise la préservation du capital. La composition réelle de l'actif de chaque catégorie de parts peut également varier en fonction de l'évolution de la valeur de marché des titres sous-jacents et sera rééquilibrée périodiquement afin de maintenir la composition cible de l'actif.

Au 30 juin 2025, le Régime se composait de huit catégories de parts auxquelles chaque bénéficiaire est assigné en fonction de sa date de naissance : Étudiant Embark 2026, Étudiant Embark 2029, Étudiant Embark 2032, Étudiant Embark 2035,

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

Semestre clos le 30 juin 2025

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Étudiant Embark 2038, Étudiant Embark 2041, Étudiant Embark 2044 et Fin des études de l'étudiant Embark. Tous les trois ans, le Régime crée une nouvelle catégorie de parts pour les bénéficiaires plus jeunes dès que la catégorie de parts attribuée aux bénéficiaires les plus vieux est regroupée avec la catégorie Fin des études de l'étudiant Embark.

Le 12 décembre 2023, les souscripteurs du Régime Familial d'épargne-études pour un seul étudiant et du Régime PremFlex (collectivement, les « Régimes résiliés ») ont voté en faveur de la liquidation et du transfert de leurs actifs dans le Régime ou le Régime conservateur de choix Embark (collectivement, les « Régimes Embark ») de la façon décrite dans la circulaire d'information sur le vote datée du 20 septembre 2023. Aux termes du vote, les souscripteurs du Régime Familial d'épargne-études pour un seul étudiant ont droit à une remise au titre des frais de gestion de 0,66 % jusqu'au 1^{er} janvier 2026. Les souscripteurs du Régime PremFlex ont droit à une remise au titre des frais de gestion de 1,16 % à vie, et le remboursement des frais d'inscription et les primes de fidélité ont été annulés le 31 décembre 2023. Le transfert de tous les actifs, la résiliation des contrats relatifs aux régimes d'épargne-études et la création des conventions d'aide aux études par la fondation ont été achevés le 2 juillet 2024. La Fondation, étant habilitée à le faire, a modifié la convention de fiducie afin de permettre le transfert des actifs détenus au régime Embark approprié.

La publication des états financiers a été autorisée par le comité d'audit, des finances et de gestion des risques du conseil d'administration de la Fondation le 21 août 2025.

2 Règles comptables

Les présents états financiers semestriels non audités ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité (IFRS) et à la Norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'International Accounting Standards Board. Le Régime a appliqué les méthodes comptables uniformément aux fins de la préparation de ses états financiers.

3 Méthodes comptables significatives

Le Régime a appliqué les méthodes comptables significatives décrites ci-après.

Instruments financiers

Les instruments financiers détenus par le Régime comprennent des actifs et des passifs financiers, notamment les placements (fonds négociés en bourse de tiers), la trésorerie, la somme à recevoir d'un membre du même groupe, les intérêts et dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir, les frais de gestion à payer, la somme à verser à un membre du même groupe, les rachats à payer et les charges à payer. Le Régime comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les achats et les ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements du Régime sont classés à la JVRN. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. L'obligation du Régime au titre de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires est présentée au montant des distributions, qui correspond à la valeur résiduelle des actifs du Régime, déduction faite de tous les passifs.

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

Semestre clos le 30 juin 2025

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Évaluation de la juste valeur

Pour les FNB, le Régime utilise le dernier cours lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le Régime détermine le point dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Régime consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Constataion des revenus, coûts de transaction et charges

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution tirés des placements en titres à revenu fixe et des placements à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Régime, selon la comptabilité d'exercice. Les intérêts à recevoir sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt déclarés des instruments de créance. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen comprend l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres de créance du Régime. Les coûts de transaction représentent les commissions de courtage.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Régime.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se compose de dépôts à vue auprès d'institutions financières.

Entrées/(sorties) de fonds par transfert

Tout au long de la durée d'un contrat, les souscripteurs d'autres régimes gérés par Embark étudiant corp. ou ceux d'un régime offert par un autre organisme peuvent transférer leur contrat au Régime. Inversement, les souscripteurs du Régime peuvent transférer leur contrat à un autre organisme. Les cotisations, les subventions gouvernementales et les transferts entrants ou sortants sont présentés à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Ces transferts sont présentés au poste « Produit tiré de l'émission de parts rachetables » dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

Semestre clos le 30 juin 2025

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Remise au titre des frais de gestion

Le gestionnaire peut réduire les frais de gestion en fonction de la taille de l'investissement d'un porteur de parts ou de sa participation à un programme offert par le gestionnaire. Après la clôture de chaque trimestre, le montant de toute remise au titre des frais de gestion est distribué aux porteurs de parts admissibles par le Régime sous forme de réinvestissement dans des parts additionnelles de la série respective du Régime. La remise au titre des frais de gestion, s'il y a lieu, est incluse aux postes « Somme à recevoir d'un membre du même groupe » et « Remise au titre des frais de gestion » dans l'état de la situation financière et dans les états du résultat global de chaque catégorie de parts, respectivement, s'il y a lieu. Le gestionnaire peut réduire les frais de gestion ou y renoncer sans en aviser les porteurs de parts.

Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

L'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires comprend les cotisations des souscripteurs, les subventions gouvernementales ainsi que les revenus réalisés sur les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales. L'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires est classé comme passif, car un souscripteur a la possibilité de résilier son régime n'importe quand avant l'échéance. En cas de résiliation avant l'échéance, les cotisations du souscripteur lui sont remboursées et le revenu réalisé sur les cotisations du souscripteur lui est dû et payable à titre de paiement de revenu accumulé ou est payable à un établissement d'enseignement désigné. Les subventions gouvernementales sont remboursées au gouvernement et le revenu réalisé sur celles-ci, auquel le souscripteur a renoncé, doit être versé à un établissement d'enseignement désigné.

Les cotisations des souscripteurs sont constituées des dépôts des souscripteurs. Tout au long de la durée d'un contrat, les souscripteurs peuvent modifier le niveau de leurs cotisations.

Les subventions gouvernementales représentent les cotisations des gouvernements fédéral et provinciaux. Elles sont comptabilisées lors de la réception d'une cotisation admissible à un régime enregistré d'épargne-études par un souscripteur du Régime.

Le revenu accumulé comprend l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Les paiements d'aide aux études et les versements de revenus tirés des subventions aux bénéficiaires et aux institutions financières désignées viennent réduire le revenu accumulé.

Impôt

À l'heure actuelle, le revenu tiré des cotisations des souscripteurs n'est pas assujéti à l'impôt en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) avant l'échéance du régime. Les paiements d'aide aux études versés aux candidats admissibles, constitués des subventions gouvernementales et de la totalité du revenu accumulé, sont inclus dans le revenu de ceux-ci aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les montants déposés par les souscripteurs ne peuvent être déduits par ces derniers à des fins fiscales, et ils ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés aux souscripteurs ou à leurs candidats désignés.

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

Semestre clos le 30 juin 2025

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Ce Régime n'est pas assujéti à l'impôt en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Investissements dans des entités structurées non consolidées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité, ou que les droits de vote ne concernent que des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Le Régime investit dans les FNB présentés dans l'inventaire du portefeuille, et a établi que ces placements constituent des entités structurées non consolidées. Les placements du Régime dans des entités structurées non consolidées sont comptabilisés à la JVRN. Les FNB sont domiciliés au Canada et inscrits à la cote de la Bourse de Toronto.

Normes et interprétations nouvelles et révisées publiées, mais non encore en vigueur

L'IASB a publié les nouvelles modifications de normes suivantes qui entreront en vigueur au cours d'exercices à venir :

- IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (en remplacement de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*) qui vise à améliorer la manière dont les informations sont communiquées dans les états financiers, en particulier les informations comprises dans l'état du résultat net (1^{er} janvier 2027).
- Modifications de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, qui visent à préciser le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (1^{er} janvier 2026).

Le Régime évalue actuellement les répercussions qu'aurait l'IFRS 18 et les modifications de l'IFRS 9 et de l'IFRS 7 sur les états financiers consolidés. Les modifications ne devraient pas avoir une incidence significative sur l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

4 Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des plus importants jugements et estimations comptables du Régime aux fins de la préparation des états financiers.

Statut d'entité d'investissement

L'un des jugements importants posés lors de la préparation des états financiers du Régime a consisté à établir que le Régime répond à la définition d'entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés*. Le Régime a pour objectif d'investir les cotisations des souscripteurs de sorte à maximiser le rendement à long terme en vue d'obtenir un revenu de placement. La juste valeur est la principale mesure d'évaluation de la performance de la quasi-totalité des placements.

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

Semestre clos le 30 juin 2025

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Classement et évaluation des instruments financiers

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Régime exigent du gestionnaire qu'il pose des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Le gestionnaire, après avoir évalué le modèle économique adopté par le Régime pour la gestion du portefeuille, ainsi que les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, a déterminé que les placements sont gérés à la juste valeur et que la juste valeur est utilisée pour évaluer la performance et prendre des décisions de placement. Tous les placements sont donc évalués à la JVRN.

5 Risques liés aux instruments financiers

Les activités de placement du Régime l'exposent à divers risques liés aux instruments financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Le Régime n'effectue aucune transaction autrement qu'en dollars canadiens et n'est donc pas directement exposé à un risque de change significatif. La méthode globale de gestion des risques du Régime comprend des directives, des objectifs et des restrictions en matière de placement visant à atténuer le risque par une répartition des placements entre différents secteurs, catégories d'échéances et émetteurs. Le Régime a recours aux services d'un gestionnaire de portefeuille tiers et veille à ce que les placements soient conformes aux directives de placement établies et à la réglementation en valeurs mobilières et en fiscalité applicable. La responsabilité et les pouvoirs de surveillance incombent au conseil d'administration de la Fondation et à son comité d'investissement. Il existe également un comité d'examen indépendant.

Risque de crédit

Le Régime est exposé au risque de crédit, qui s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le Régime a pu être exposé indirectement au risque de crédit dans la mesure où ses placements dans des FNB comportent des placements sous-jacents dans des titres de créance, des actions privilégiées et des dérivés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des obligations liées à des passifs financiers. Les soldes des cotisations des souscripteurs et des subventions gouvernementales présentent un risque pour le Régime, car les souscripteurs peuvent annuler ou résilier leurs contrats en tout temps, entraînant le versement immédiat de l'intégralité des soldes des comptes aux souscripteurs ou au gouvernement. Le Régime est également exposé au risque lié aux échéances de contrats et à ses obligations relatives aux comptes de revenu accumulé. Par conséquent, le Régime investit ses actifs dans des placements qui se négocient sur un marché actif et qui peuvent être facilement vendus. Le Régime veille à conserver suffisamment de trésorerie pour maintenir des liquidités suffisantes.

Les PAE (revenu accumulé et cotisations gouvernementales) sont payés après que la documentation requise a été remise au gestionnaire. Le capital du souscripteur lui est restitué à l'échéance de la convention respective.

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

Semestre clos le 30 juin 2025

(tous les montants sont en dollars canadiens)

En cas d'annulation d'un contrat par un souscripteur, son capital et les subventions gouvernementales correspondantes sont exigibles sur demande. Le revenu tiré du capital des souscripteurs et des subventions gouvernementales remboursées doit être versé immédiatement, soit au souscripteur, soit à un établissement d'enseignement désigné, selon le cas, et est comptabilisé dans les dettes d'exploitation et autres passifs à l'état de la situation financière.

Tous les autres passifs du Régime sont exigibles dans un délai de trois mois.

Risque de concentration

Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Régime, en pourcentage des placements.

	Pourcentage des placements (%) au 30 juin 2025							Fin des études
	2026	2029	2032	2035	2038	2041	2044	
Titres à revenu fixe canadiens	63,4 %	67,5 %	52,6 %	37,0 %	24,9 %	17,0 %	10,0 %	45,4 %
FINB BMO obligations totales	21,0 %	48,3 %	32,6 %	22,9 %	14,2 %	9,5 %	5,6 %	— %
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	4,9 %	16,2 %	17,2 %	12,2 %	9,3 %	6,4 %	3,6 %	— %
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	3,2 %	1,0 %	1,2 %	0,8 %	0,7 %	0,5 %	0,4 %	— %
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	34,3 %	2,0 %	1,6 %	1,1 %	0,7 %	0,6 %	0,4 %	40,3 %
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	— %	— %	— %	— %	— %	— %	— %	5,1 %
Titres du marché monétaire	27,5 %	5,6 %	2,8 %	2,1 %	0,9 %	0,9 %	0,8 %	40,7 %
BMO Fonds du marché monétaire FNB séries	27,5 %	5,6 %	2,8 %	2,1 %	0,9 %	0,9 %	0,8 %	40,7 %
Actions américaines	2,9 %	9,3 %	14,7 %	20,1 %	26,5 %	29,5 %	32,9 %	2,8 %
FINB BMO S&P 500	1,9 %	7,4 %	11,8 %	16,1 %	21,2 %	23,5 %	26,2 %	2,4 %
FNB BMO américain de dividendes	1,0 %	1,4 %	2,2 %	3,0 %	4,0 %	4,4 %	4,8 %	0,4 %
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	— %	0,5 %	0,7 %	1,0 %	1,3 %	1,6 %	1,9 %	— %
Actions canadiennes	2,9 %	9,5 %	15,1 %	21,1 %	23,8 %	25,8 %	28,4 %	2,9 %
FNB BMO canadien de dividendes	0,9 %	1,4 %	2,2 %	3,1 %	3,6 %	4,0 %	4,2 %	0,5 %
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	2,0 %	7,6 %	12,2 %	16,9 %	19,0 %	20,5 %	22,8 %	2,4 %
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders	— %	0,5 %	0,7 %	1,1 %	1,2 %	1,3 %	1,4 %	— %
Actions internationales	3,1 %	6,6 %	13,4 %	18,2 %	22,4 %	24,9 %	27,6 %	2,9 %
FINB BMO MSCI EAFE	3,1 %	6,6 %	13,4 %	18,2 %	22,4 %	24,9 %	27,6 %	2,9 %
Équivalents de trésorerie	0,2 %	1,5 %	1,4 %	1,5 %	1,5 %	1,9 %	0,3 %	5,3 %
Dépôts à terme RBC	0,2 %	1,5 %	1,4 %	1,5 %	1,5 %	1,9 %	0,3 %	5,3 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

Semestre clos le 30 juin 2025

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Régime, en pourcentage des placements, au 31 décembre 2024.

	Pourcentage des placements (%) au 31 décembre 2024							Fin des études
	2026	2029	2032	2035	2038	2041	2044	
Titres à revenu fixe canadiens	79,7 %	64,7 %	52,4 %	36,2 %	24,0 %	17,3 %	9,0 %	50,1 %
FINB BMO obligations totales	37,3 %	48,7 %	34,9 %	24,0 %	14,8 %	10,3 %	5,5 %	— %
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	19,8 %	16,0 %	17,5 %	12,2 %	9,2 %	7,0 %	3,5 %	— %
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	7,5 %	— %	— %	— %	— %	— %	— %	— %
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	15,1 %	— %	— %	— %	— %	— %	— %	40,4 %
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	— %	— %	— %	— %	— %	— %	— %	4,8 %
FNB BMO obligations à très court terme	— %	— %	— %	— %	— %	— %	— %	4,9 %
Titres du marché monétaire	8,5 %	3,8 %	1,2 %	— %	— %	— %	— %	39,3 %
BMO Fonds du marché monétaire								
FNB séries	8,5 %	3,8 %	1,2 %	— %	— %	— %	— %	39,3 %
Actions américaines	4,6 %	12,9 %	17,3 %	23,2 %	30,2 %	33,2 %	36,4 %	3,9 %
FINB BMO S&P 500	3,5 %	11,0 %	14,6 %	19,6 %	25,6 %	26,5 %	29,3 %	3,9 %
FNB BMO américain de dividendes	1,1 %	1,3 %	1,8 %	2,4 %	3,0 %	4,3 %	4,7 %	— %
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	— %	0,6 %	0,9 %	1,2 %	1,6 %	2,4 %	2,4 %	— %
Actions canadiennes	3,2 %	10,4 %	14,9 %	21,2 %	22,4 %	25,3 %	27,3 %	2,7 %
FNB BMO canadien de dividendes	0,8 %	1,1 %	1,5 %	2,1 %	2,3 %	3,2 %	3,1 %	— %
FINB BMO S&P TSX composé plafonné	2,4 %	8,8 %	12,6 %	18,0 %	19,0 %	20,2 %	22,5 %	2,7 %
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders	— %	0,5 %	0,8 %	1,1 %	1,1 %	1,9 %	1,7 %	— %
Actions internationales	3,7 %	7,5 %	13,6 %	18,9 %	22,5 %	22,2 %	27,3 %	3,3 %
FINB BMO MSCI EAFE	3,7 %	7,5 %	13,6 %	18,9 %	22,5 %	22,2 %	27,3 %	3,3 %
Équivalents de trésorerie	0,3 %	0,7 %	0,6 %	0,5 %	0,9 %	1,9 %	— %	0,7 %
Dépôts à terme RBC	0,3 %	0,7 %	0,6 %	0,5 %	0,9 %	1,9 %	— %	0,7 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

Semestre clos le 30 juin 2025

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Risque de marché

Les placements du Régime sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours du marché. Suit une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de clôture, le cas échéant. Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse, et l'écart pourrait être significatif.

a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des investissements d'un régime dans des instruments financiers porteurs d'intérêts, en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des titres portant intérêt. Le risque de taux d'intérêt est géré au moyen d'une diversification des placements effectués et fait l'objet d'une surveillance de la part du comité d'investissement.

Le Régime est exposé indirectement au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où les FNB sous-jacents ont investi dans des instruments financiers portant intérêt.

Au 30 juin 2025, si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué ou augmenté de 25 points de base, en presumant qu'il y ait eu une variation parallèle de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Régime aurait diminué ou augmenté respectivement d'environ 53,9 millions de dollars (environ 0,9 % du total du portefeuille de placements).

b) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Régime fluctue en raison des variations des taux de change. La valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle est touchée par les variations de la valeur de la monnaie fonctionnelle par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux autres monnaies, la valeur des investissements étrangers augmente. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des investissements étrangers diminue.

Au 30 juin 2025, le Régime était exposé indirectement au risque de change, dans la mesure où les FNB sous-jacents avaient investi dans des instruments financiers qui étaient libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du FNB.

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

Semestre clos le 30 juin 2025

(tous les montants sont en dollars canadiens)

c) Autre risque de prix

Le Régime est exposé à l'autre risque de prix, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires qui sont négociés sur le marché. Les instruments financiers détenus par le Régime sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes entourant leurs cours futurs. Les cours de ces instruments varient principalement selon les fluctuations des taux d'intérêt, le risque de crédit, le taux de chômage en Amérique du Nord, les conditions économiques générales, le prix des produits de base et les bénéfices des sociétés. Le risque maximum associé aux instruments financiers détenus par le Régime correspond à leur juste valeur. Les gestionnaires de portefeuille gèrent ce risque en choisissant les titres selon les paramètres de la stratégie de placement. Au 30 juin 2025, si la juste valeur des FNB avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires aurait augmenté ou diminué d'environ 290 M\$ (289 M\$ au 31 décembre 2024).

Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est représenté par l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Le capital du Régime peut varier d'un jour à l'autre puisque le Régime est continuellement assujéti à des cotisations et à des résiliations. Par ailleurs, les PAE et les paiements à l'échéance ont lieu à des moments précis de l'année. Le Régime n'est assujéti à aucune règle en matière de capital qui lui est imposée de l'extérieur. Dans sa gestion du risque lié au capital, le Régime vise à sauvegarder les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues et à générer des revenus sur ces montants afin de verser des PAE aux bénéficiaires admissibles. Le Régime s'efforce d'investir les cotisations des souscripteurs, les subventions gouvernementales reçues et les revenus réalisés dans des placements appropriés tout en maintenant des liquidités suffisantes pour acquitter les paiements à l'échéance, les PAE, les résiliations et les dépenses conformément à ses objectifs de placement et à ses politiques de gestion du risque décrits plus haut. La politique du Régime en matière de gestion de capital consiste :

- à surveiller le niveau quotidien des cotisations et des résiliations de contrats des souscripteurs par rapport aux actifs liquides et à ajuster en conséquence les montants investis;
- à surveiller le niveau des paiements à l'échéance et des PAE à venir selon les échéances, les demandes d'étudiants reçues et l'historique des taux d'admissibilité au paiement des bénéficiaires, puis à ajuster en conséquence le portefeuille de placements;
- à investir dans des titres négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. La stratégie générale de gestion du risque lié au capital n'a fait l'objet d'aucun changement au cours de la période.

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

Semestre clos le 30 juin 2025

(tous les montants sont en dollars canadiens)

6 Évaluation de la juste valeur

Le Régime classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas, les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1	Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
Niveau 2	Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
Niveau 3	Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur. Les tableaux qui suivent illustrent le classement des actifs et des passifs du Régime évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2025 et 31 décembre 2024.

30 juin 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Dépôts à terme	— \$	30 700 000 \$	— \$	30 700 000 \$
Fonds négociés en bourse	5 799 009 102	—	—	5 799 009 102
Placements à la juste valeur	5 799 009 102 \$	30 700 000 \$	— \$	5 829 709 102 \$

31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Dépôts à terme	— \$	30 090 000 \$	— \$	30 090 000 \$
Fonds négociés en bourse	5 774 454 622	—	—	5 774 454 622
Placements à la juste valeur	5 774 454 622 \$	30 090 000 \$	— \$	5 804 544 622 \$

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 pour la période close le 30 juin 2025 et l'exercice clos le 31 décembre 2024.

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

Semestre clos le 30 juin 2025

(tous les montants sont en dollars canadiens)

7 Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour la période close le 30 juin 2025, les variations des parts en circulation se présentaient comme suit :

Catégorie de parts	Nombre de parts à l'ouverture de la période	Parts émises	Parts rachetées	Parts réinvesties	Nombre de parts à la clôture de la période
Fin des études de l'étudiant					
Embark	138 068 610	1 682 245	(16 655 757)	1 417 860	124 512 958
Étudiant Embark 2026	182 278 086	5 131 181	(12 842 446)	2 290 419	176 857 240
Étudiant Embark 2029	139 204 467	4 362 316	(2 243 750)	1 550 369	142 872 403
Étudiant Embark 2032	36 454 092	10 272 645	(5 430 964)	404 494	41 700 267
Étudiant Embark 2035	21 257 998	5 668 818	(2 977 435)	220 729	24 170 110
Étudiant Embark 2038	9 992 204	3 152 461	(1 543 174)	106 904	11 708 395
Étudiant Embark 2041	2 474 545	1 082 434	(341 671)	25 343	3 240 651
Étudiant Embark 2044	65 066	115 089	(1 564)	721	179 312

Pour la période close le 30 juin 2024, les variations des parts en circulation se présentaient comme suit :

Catégorie de parts	Nombre de parts à l'ouverture de l'exercice	Parts émises	Parts rachetées	Parts réinvesties	Nombre de parts à la clôture de l'exercice
Fin des études de l'étudiant					
Embark	395 489	112 525	(64 378)	4 379	448 015
Étudiant Embark 2026	1 464 873	527 217	(38 352)	12 149	1 965 887
Étudiant Embark 2029	990 609	424 530	(15 224)	7 393	1 407 308
Étudiant Embark 2032	523 707	250 193	(9 123)	3 604	768 381
Étudiant Embark 2035	349 185	186 621	(3 970)	2 067	533 903
Étudiant Embark 2038	259 450	171 880	(7 036)	1 360	425 654
Étudiant Embark 2041	179 552	216 937	(6 139)	1 240	391 590
Étudiant Embark 2044	—	8 721	(10)	36	8 747

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

Semestre clos le 30 juin 2025

(tous les montants sont en dollars canadiens)

8 Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Embark étudiant corp. a le droit de recevoir du Régime des frais de gestion annuels. Ces frais peuvent augmenter ou diminuer, mais ne pourront excéder 1,99 % par an, plus les taxes applicables. Les frais de gestion sont établis en fonction de la valeur marchande totale du Régime et ils sont déduits avant l'attribution des revenus aux souscripteurs. Les frais de gestion facturés pour la période close le 30 juin 2025 se sont chiffrés à 53 603 896 \$ (527 230 \$ au 30 juin 2024), soit 1,65 % (1,65 % au 30 juin 2024), plus les taxes applicables. De plus, une remise au titre des frais de gestion de 22 794 598 \$ (133 140 \$ au 30 juin 2024) a été inscrite à l'état du résultat global, comme il est indiqué à la note 3.

Au 30 juin 2025, des frais de gestion de 9 206 683 \$ (9 515 305 \$ au 31 décembre 2024) à payer au gestionnaire sont inclus au poste « Somme à recevoir d'un membre du même groupe » de l'état de la situation financière. Au 30 juin 2025, une remise au titre des frais de gestion à recevoir de 11 423 629 \$ (11 588 254 \$ au 31 décembre 2024) est incluse au poste « Somme à recevoir d'un membre du même groupe ».

Le poste « Somme à recevoir d'un membre du même groupe » comprend aussi un montant de 977 559 \$ (990 740 \$ \$ au 31 décembre 2024) au titre des frais de gestion de placements de BMO devant lui être remboursé par le gestionnaire.

9 Placement dans des fonds sous-jacents

Le Régime investit dans FNB qui donnent accès au rendement d'indices boursiers, d'indices obligataires, d'instruments du marché monétaire ou d'un panier d'actifs et visent à reproduire le rendement qui s'appliquerait si le Régime avait acheté directement le panier d'actifs sous-jacent. Un placement dans un FNB est assujéti à tous les risques liés à un placement dans les titres qu'il détient. Le Régime peut aussi investir dans de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les placements du Régime dans ces FNB sont comptabilisés à leur juste valeur. La juste valeur de ces titres, telle qu'elle est présentée dans l'inventaire du portefeuille, le cas échéant, représente l'exposition maximale aux pertes à cette date. Au cours de la période close le 30 juin 2025 et de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Régime n'a pas fourni de soutien financier aux FNB sous-jacents et n'a pas l'intention d'accorder un soutien financier ou autre.

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

Semestre clos le 30 juin 2025

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Placements dans des entités structurées non consolidées

	Pays d'établissement et principal lieu des activités	% de la participation dans l'actif du FNB sous-jacent	Nombre d'actions du FNB sous- jacent détenues par le Régime
Fonds sous-jacent au 30 juin 2025			
FINB BMO obligations totales	Canada	12,74 %	103 674 747
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	Canada	28,50 %	87 721 860
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	Canada	38,64 %	31 479 604
BMO Fonds du marché monétaire FNB séries	Canada	23,71 %	23 498 083
FINB BMO MSCI EAFE	Canada	3,67 %	14 256 340
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	Canada	3,18 %	9 534 311
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	Canada	10,35 %	5 898 702
FINB BMO S&P 500	Canada	1,85 %	3 642 604
FNB BMO canadien de dividendes	Canada	6,35 %	3 107 504
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	Canada	15,77 %	2 179 174
FNB BMO obligations à très court terme	Canada	1,82 %	1 671 173
FNB BMO américain de dividendes	Canada	11,92 %	1 601 865
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders	Canada	13,45 %	408 710
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	Canada	10,19 %	283 675

	Pays d'établissement et principal lieu des activités	% de la participation dans l'actif du FNB sous-jacent	Nombre d'actions du FNB sous- jacent détenues par le Régime
Fonds sous-jacent au 31 décembre 2024			
FINB BMO obligations totales	Canada	17,98 %	123 543 517
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	Canada	32,78 %	63 274 340
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	Canada	51,49 %	48 517 004
FINB BMO MSCI EAFE	Canada	4,47 %	16 390 160
BMO Fonds du marché monétaire FNB séries	Canada	24,06 %	16 027 033
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	Canada	3,74 %	10 674 881
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	Canada	19,06 %	9 950 802
FINB BMO S&P 500	Canada	2,35 %	4 855 224
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	Canada	16,44 %	2 289 174
FNB BMO canadien de dividendes	Canada	4,43 %	2 235 729
FNB BMO obligations à très court terme	Canada	2,12 %	1 446 603
FNB BMO américain de dividendes	Canada	9,96 %	1 323 685
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders	Canada	13,93 %	416 470
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	Canada	11,02 %	323 555

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

Semestre clos le 30 juin 2025

(tous les montants sont en dollars canadiens)

10 Sommaire du régime de bourses d'étude

Pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 30 juin 2024, les variations du régime de bourses d'études en ce qui a trait aux cotisations, aux subventions et au revenu accumulé se présentent comme suit :

	2025	2024
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au 1^{er} janvier	5 843 747 959 \$	45 128 089 \$
Cotisations des souscripteurs		
Cotisations	102 533 081	13 413 827
Remboursement de cotisations et sorties de fonds par transfert	(84 538 024)	(920 122)
	17 995 057 \$	12 493 705 \$
Subventions gouvernementales		
Cotisations gouvernementales	22 913 758	1 759 217
Remboursements de subventions gouvernementales	(5 366 469)	(58 985)
Subventions gouvernementales, transferts entrants	12 291 300	1 782 349
Versements des subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(40 135 629)	(249 338)
	(10 297 040) \$	3 233 243 \$
Revenu accumulé		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	121 532 941	2 166 080
Transferts entrants, montant net	9 092 759	390 922
Paiements d'aide aux études	(112 394 457)	1 666 933
Versements de revenus tirés de subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(7 335 062)	(246 485)
Versements de revenus tirés de subventions gouvernementales aux établissements d'enseignement	(105 889)	(7 457)
	10 790 292 \$	3 969 993 \$
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au 30 juin	5 862 236 268 \$	64 825 030 \$

11 Transfert des actifs du Régime

Comme il est décrit à la note 1, le 2 juillet 2024, les Régimes Embark ont acquis la totalité de l'actif net et repris la totalité des passifs liés aux contrats actifs et échus des Régimes résiliés en échange de parts du Régime, en fonction de la valeur liquidative de la catégorie de parts à profil évolutif respective au 2 juillet 2024. Le transfert d'actifs a été réalisé en transférant l'actif net des Régimes résiliés contre des parts du régime Embark à la juste valeur marchande le 2 juillet 2024.

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

Semestre clos le 30 juin 2025

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Les états financiers des Régimes Embark ne tiennent pas compte des résultats des Régimes résiliés avant la date du transfert d'actifs. Le régime Embark approprié a été déterminé en fonction du profil de risque des souscripteurs, les souscripteurs ayant une plus faible tolérance au risque ayant été affectés au Régime conservateur de choix Embark et les autres, au Régime étudiant Embark. La catégorie de parts Embark appropriée a été déterminée en fonction de l'âge du bénéficiaire et du délai correspondant jusqu'à ses études postsecondaires. Cette opération est considérée comme une opération avec des parties liées étant donné que tous les Régimes ont été établis par la Fondation et administrés par le gestionnaire. La partie hors trésorerie du transfert d'actifs se compose de FNB qui ont été transférés à la juste valeur marchande dans le régime et la catégorie de parts Embark appropriés le 2 juillet 2024.

Régime résilié	Catégorie de parts	Parts émises par catégorie de parts	Actif transféré dans la catégorie de parts
Régime PremFlex	Fin des études de l'étudiant Embark	10 246 654	106 128 691 \$
	Étudiant Embark 2026	23 366 092	243 920 974
	Étudiant Embark 2029	20 844 024	223 510 473
	Étudiant Embark 2032	4 543 747	49 795 379
	Étudiant Embark 2035	2 574 084	28 804 261
	Étudiant Embark 2038	1 074 251	12 299 319
	Étudiant Embark 2041	189 813	2 204 655
		62 838 665	666 663 752 \$
Régime résilié	Catégorie de parts	Parts émises par catégorie de parts	Actif net transféré dans la catégorie de parts
Régime Familial d'épargne-études pour un seul étudiant	Fin des études de l'étudiant Embark	148 712 983	1 540 279 853 \$
	Étudiant Embark 2026	172 346 095	1 799 138 121
	Étudiant Embark 2029	112 280 959	1 203 988 728
	Étudiant Embark 2032	28 046 072	307 359 705
	Étudiant Embark 2035	16 301 352	182 413 754
	Étudiant Embark 2038	7 219 874	82 661 785
	Étudiant Embark 2041	1 214 033	14 100 875
		486 121 368	5 129 942 821 \$
Total		548 960 033	5 796 606 573 \$

RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

Semestre clos le 30 juin 2025

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	Nombre de parts	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% des placements
Titres du marché monétaire canadien				
Banque Royale du Canada, 2,65 %, 2 juill. 2025	30 700 000	30 700 000	30 700 000	0,52
		30 700 000 \$	30 700 000 \$	0,52
Fonds négociés en bourse				
FINB BMO obligations totales	103 674 747	1 403 580 631 \$	1 439 005 488 \$	24,56
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	87 721 860	1 198 985 166	1 228 983 259	20,96
BMO Fonds du marché monétaire FNB séries	23 498 083	1 171 277 750	1 171 379 438	19,98
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	31 479 604	471 885 700	493 914 987	8,43
FINB BMO MSCI EAFE	14 256 340	323 906 249	368 954 079	6,29
FINB BMO S&P TSX composé plafonné	9 534 311	286 277 186	342 186 422	5,84
FINB BMO S&P 500	3 642 604	300 550 889	336 576 610	5,74
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	5 898 702	84 884 438	87 359 777	1,49
FNB BMO obligations à très court terme	1 671 173	82 617 345	81 904 189	1,4
FNB BMO canadien de dividendes	3 107 504	66 358 377	73 523 545	1,25
FNB BMO américain de dividendes	1 601 865	68 511 784	73 493 566	1,25
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	2 179 174	64 247 673	66 813 475	1,14
FINB BMO MSCI Canada d'actions sélectionnées	408 710	14 015 651	18 089 505	0,31
FINB BMO MSCI USA d'actions sélectionnées	283 675	15 246 067	16 824 764	0,29
Total des fonds négociés en bourse		5 552 344 906 \$	5 799 009 102 \$	98,93
Commissions de courtage intégrées		(612 118)		
Total des placements		5 582 432 788 \$	5 829 709 102 \$	99,45
Autres actifs moins les passifs			32 527 166 \$	0,55
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires			5 862 236 268 \$	100,00